

[28 mai 2019 \(mail envoyé à l'adresse mail \[zac-multisites@ville-thorigne-fouillard.fr\]\(mailto:zac-multisites@ville-thorigne-fouillard.fr\)\)](mailto:zac-multisites@ville-thorigne-fouillard.fr)

Madame, Monsieur

Lors de la réunion publique du 24 avril 2019, les habitants ont été surpris comme nous de constater que le périmètre de la ZAC concernant le centre bourg avait été considérablement réduit depuis la 1^{ère} réunion du 5 novembre 2018

3 secteurs ont été supprimés de ce périmètre :

- Ilot compris rue des Moulins et impasse du prieuré
- Ilot comprenant les propriétés N° 3 et 5 la rue des vignes
- Ilot rive gauche de la mare pavée

Ces suppressions sont d'autant plus surprenantes que ces secteurs font partie du périmètre de l'OAP centre bourg qui a été mise à l'enquête publique du PLUI qui se déroule actuellement

Ce manque de cohérence est vraiment contradictoire et est sujet à nombreuses interrogations.

Vous mettez en avant la maîtrise du foncier et sa cohérence dans la commune mais c'est tout le contraire que vous faites.

En effet plusieurs opérations sont en cours ou à venir très prochainement et ne font pas ou plus partie de cette ZAC et cela représente 337 logements sans compter les travaux en cours de la Vigne III.

En voici la liste :

- 53 logements de Marignan Rue de la Riboisière
- 44 logements sociaux Marignan au 4 rue Nationale
- Résidence Sénior et Lots libres : 118 logements rue Nationale
- 20 logements collectifs au croisement rue de la Riboisière et Rue de la Forêt
- 15 lots libres rue de la Riboisière sur les deux parcelles concernées
- 87 logements à intersection rue des Vignes et Beaumanoir

Nous ne comptons pas non plus le projet en suspens du Groupe Launay à la Clotière et les 33 logements à proximité du Tertre Rouge

Pourquoi autant de précipitation à créer cette ZAC alors que le stock des projets en cours dépassent très largement votre objectif déjà ambitieux de 90 logements par an ?

Notre souhait est que ce projet soit mis au vote des Thoréfoléens car très structurant pour l'avenir et les prochaines élections municipales en seront l'occasion

Voter en Conseil Municipal à 3 mois des élections un tel projet nous parait irraisonnable et inconcevable.

En ce qui concerne les trois parcelles rue de la Mare Pavée qui reste dans le périmètre sans que l'on sache pourquoi les autres parcelles ont été retirées, nous sommes toujours contre votre projet de construction sur ces parcelles.

Vous prévoyez d'y construire des « Villas » dans un parc comme le dit votre consultant lors de sa présentation et en regardant de plus près ce serait des R + 2 plus A

Nous souhaitons que soit gardé dans l'état cet îlot de verdure où la biodiversité est très présente

Notre commune est agréable à vivre, ne la défigurez pas

Mr et Mme Morin

6 rue de l'Etang

35235 Thorigné-Fouillard

[28 mai 2019 \(mail envoyé par le formulaire en ligne\)](#)

vous_nom: LEFEUVRE

vous_adresse: rue des Vigne

vous_courriel: jy.lefeuvre@orange.fr

vous_avis: Observations concertation ZAC Multi-sites

Lors de la réunion publique du 24 avril 2019, les habitants ont été surpris comme moi de constater que le périmètre de la ZAC multi-site concernant le centre bourg avait été considérablement réduit depuis la 1ère réunion du 5 novembre 2018

3 secteurs ont été supprimés de ce périmètre :

- Ilot compris rue des Moulins et impasse du prieuré
- Ilot comprenant les propriétés N° 3 et 5 la rue des vignes
- Ilot rive gauche de la mare pavée

Ces suppressions sont d'autant plus surprenantes que ces secteurs font partie du périmètre de l'OAP centre bourg qui a été mise à l'enquête publique du PLUI qui se déroule actuellement

Ce manque de cohérence est vraiment contradictoire et est sujet à nombreuses interrogations.

L'exclusion de ces ilots va permettre une urbanisation anarchique au coup par coup en livrant ces secteurs à des promoteurs privés qui ne respecteront pas ni le plan d'ensemble ni la cohérence de l'aménagement public.

Actuellement l'encours des PC accordés ou en instruction sur la commune représente environ 600 logements.

Par rapport à vos engagements au titre de la programmation annuelle du PLH (90 logements/an) qui vont au-delà des recommandations en vigueur pour notre commune de notre strate (70 logements), cela représente près de 7 ans de production !!!

La projection des logements prévus lors de cette création de ZAC Multisite ne va faire que renforcer cette fuite en avant du bétonnage de la commune en défigurant son aspect

Par ailleurs dans les documents de présentation l'évolution de l'ordonnancement du bâti de l'ilot rue des Vignes supprimé lors de la réunion publique du 24/04 ne repose sur aucun fondement.

Conclusions :

Ce projet de création de ZAC ne figure pas dans votre programme de mandat. Aussi pour ne pas trahir les habitants de la commune, il serait souhaitable de retirer l'ensemble de votre projet et de laisser les Thoréfoléens décider lors des prochaines élections municipales de l'avenir de leur urbanisme et de leur cadre de vie.

Jean Yves LEFEUVRE Conseiller Municipal depuis 1995 dont 16 ans de maire adjoint

31 mai 2019 (mail envoyé par le formulaire en ligne)

- **vosre_nom:** SIMON Alain
- **vosre_adresse:** 4, rue de l'étang
- **vosre_courriel:** alainsimon35@hotmail.fr
- **vosre_avis:**
Bonsoir,

Nous nous apercevons que sur Thorigné- Fouillard il y as des constructions que se font dans tous les sens , et sans se préoccupés des habitants qui sont arrivés dans cette ville. Dans quelques années ce seras une ZUP suite à tous ses logements qui deviennent beaucoup de grande hauteur des petites résidences et qui est plus facile de vivre pour l'occupant.

Surtout aujourd'hui il y as des gens qui ne sont pas très soyeux.

Mr et Mme SIMON

1^{ER} juin 2019 (mail envoyé par le formulaire en ligne)

- **vosre_nom:** DURAND-PERDRIEL
- **vosre_adresse:** rue Angélique du Coudray
- **vosre_courriel:** bene_dutertre@yahoo.fr
- **vosre_avis:**
Madame, Monsieur,

Voici nos retours suite au projet actualisé présenté en avril 2019.

Comme dans notre mail précédent daté du 27 décembre 2018, nos remarques ne concernent que la Réauté, projet qui nous impacte directement en raison de la situation de notre habitation.

Nous avons noté avec intérêt le positionnement de l'équipement public au centre de la zone qui permet de répartir au mieux les différents bâtis. Par contre il nous semblerait intéressant que la zone boisée soit plus proche de la future école afin que les enfants en profitent également. Un positionnement le long de la rue Pierre Galery (par exemple) pourrait être intéressant car la zone verte serait dans ce cas située entre le lotissement actuel de la Vigne et le futur lotissement de la Réauté et donc concerner plus d'habitants.

Par ailleurs nous sommes toujours inquiets quand aux évolutions prévues pour la rue Pierre Galery qu'il est prévu de relier à la D29 (cf. présentation faite au mois d'avril). Le trafic sur cette voie est déjà très intense et représente une nuisance sonore (pour ne pas parler de pollution) que nous trouvons insupportable par moment (le matin et le soir en semaine et le samedi).

Nous craignons qu'un accès facilité à Thorigné (accès aux lotissements des Landelles et des Ruelles et zones près de la forêt, influence de Waze sur les choix des itinéraires des automobilistes) par la rue Pierre Galery associé à la circulation des nouveaux habitants de la Réauté aboutissent à une circulation encore plus importante.

Par ailleurs relier la rue Pierre Galery à la D29 ne résoudra pas les problème d'embouteillage sur le rond-point de Tizé (qui sont causés par la circulation chargée en direction de Cesson-Beaulieu et les accès limités à Cesson).

Plusieurs solutions seraient possibles pour diminuer les nuisances sonores sur la rue Pierre Galery :

- forcer la répartition du trafic sur différents axes à partir de voies à sens unique (par exemple rue Pierre Galery à sens unique vers la D29 et retour depuis la D29 vers les Landelles par une autre voie à sens unique traversant le lotissement de la Réauté). Cette solution permet de réduire les voies pour diminuer la vitesse des voitures tout en laissant une place suffisante pour les bus puisqu'ils n'ont pas à se croiser (un grand nombre d'automobiliste est complètement imperméable aux limitations de vitesse)
- équiper les axes principaux d'accès au centre de Thorigné de revêtements anti-bruit. Il existe des solutions très efficaces qui font leurs preuves
- imaginer une voie de contournement à l'Est du futur lotissement de la Réauté facilement accessible depuis les lotissements des Landelles et des Ruelles (à l'image du futur contournement sud qui est prévu)

Par ailleurs si une école doit voir le jour à cet endroit, comment imaginer des enfants traversant le matin ? L'exemple de la Vigne² pour lequel des enfants traversent tous les matins dans un trafic intense n'est pas à reproduire.

Merci de nous avoir lus.

Cordialement,
Mr et Mme DP